

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués de la Société Pédagogique valaisanne

du 24 mai 2014 à St-Léonard

Président de l'Assemblée des délégués SPVal : Frédéric Clivaz

Partie officielle

1. Ouverture de l'assemblée

Frédéric Clivaz, Président de l'AD, ouvre l'Assemblée par un mot de bienvenue en rimes, accueille les autorités présentes, salue les invités et la presse. Il présente les membres du Bureau de l'AD.

2. Contrôle des présences

164 délégués sont présents (majorité fixée à 83).

3. Approbation de l'ordre du jour

L'Ordre du jour s'affiche à l'écran. Il est approuvé par main levée

4. Approbation du PV de l'AD du 8 juin 2013

Le PV de l'Assemblée du 8 juin 2013 à Evionnaz, rédigé par Odile Dorsaz, est approuvé.

5. Nominations statutaires

- **Cornelia Luyet (Sion)**, Secrétaire du jour, présidera l'Assemblée des Délégués en 2016.
- **Eric Berthouzoz (Conthey)** : Réviseur de comptes
- **Diane Ruchet (St-Maurice)** : Représentante au Comité Cantonal

6. Rapports d'activité

❖ CPVAL - M. Patrice Vernier, *Directeur*

Nouvelles réjouissantes : pour la deuxième année consécutive, la CPVAL a réussi un exercice quasi parfait.

- **Gestion de fortune** : Résultat supérieur en termes de rendement aux objectifs, grâce à la diversification des investissements et à une bonne tactique opérationnelle de la Commission de Placements.

- **Prévoyance** : Les hypothèses retenues ont toutes été largement dépassées. Les effectifs assurés auprès de CPVAL se sont accrus de plus de 5%, moins de cas d'invalidité, moins de décès, moins de départs en retraite anticipée. Cash-flow très positif.
- **Frais administratifs** (gestion, contrôle, surveillance de la Caisse) en baisse de 23% entre 2012 et 2013.
- **Bénéfices consommés** (1/5 des bénéfiques) : Intérêt de 3% accordé aux comptes-épargne des membres et une partie de 13^e rente accordée aux retraités.
- **Bénéfices épargnés** (4/5 des bénéfiques): Epargne et donc Sécurité. Buts : continuer le versement des intérêts sur les comptes des membres, retarder la mise en place de mesures d'assainissement de la Caisse (hausse de cotisations, diminution des prestations), prendre en compte l'augmentation de l'espérance de vie (adaptation chaque 5 ans obligatoire pour les caisses), permettre aux enseignants proches de la retraite de compter sur la rente promise, même si la Caisse baisse le taux technique.
- **Préoccupations actuelles pour les années à venir** : Baisse du taux technique en raison de l'augmentation de l'espérance de vie ? Evolution des effectifs ? Evolution des salaires ? Les futures décisions politiques auront des conséquences.

❖ **SER - M. Jean-Marc Haller, Secrétaire Général**

Il salue l'Assemblée au nom des six autres associations cantonales romandes, relève la présence de MM. Gaëtan Emonet (Président de la SPFF) et Laurent Vité (Président du SEG) et transmet les salutations cordiales de M. Georges Pasquier, Président du SER, retenu au Canada par deux congrès internationaux.

- **Les décisions économiques au niveau européen et mondial sont extrêmement préoccupantes pour l'avenir et la qualité de l'Instruction Publique.** La Suisse est le seul pays en Europe à avoir diminué en pour cent du PIB ses investissements dans le domaine de la formation. (*enquête PISA*). *Les Vaudois de la SPV* sont descendus dans la rue année après année pour manifester ; allant même, après dix ans de lutte, à conduire une demi-journée de grève qui fut à l'origine de réelles négociations entre l'employeur et ses employés. *Les collègues romands des différentes Associations cantonales composant le SER* luttent pour limiter et contrer les mesures de restrictions budgétaires dans des conditions de concertations et de négociations très inégales.
- **En Valais**, le débat a été porté devant le peuple pour défendre les qualités des prestations du Service Public. Les citoyens viennent de rejeter le concept du salaire minimum, privilégiant celui des Conventions Collectives de Travail. Alors que le Valais bénéficie d'une forme de CCT (situation unique en Suisse), il subit une dégradation de ce partenariat historique au travers de la diabolisation du statut de fonctionnaire, de la volonté affichée de renoncer à dialoguer avec les associations professionnelles qui sont pourtant les représentants légitimes des fonctionnaires valaisans.
 - Si la CDIP a signé une Convention Scolaire Romande, c'est parce que les solutions pour améliorer le système dépassent dorénavant la dimension cantonale. **« Le SER est donc très attentif à rassembler les forces et les intelligences des différentes associations d'enseignants afin que les projets politiques aillent dans le sens de l'amélioration et de la convergence des systèmes scolaires cantonaux, dans le respect des diversités culturelles qui font la richesse de la Suisse Romande. »**

- Le SER est préoccupé par **la formation nouvelle de la CDIP** qui voit arriver quatre nouveaux membres. Le risque existe que la culture commune développée au cours des dernières années soit mise à mal par certains des nouveaux-venus.
 - « **Le SER luttera pour que les grandes lignes pédagogiques promues par les enseignants de Suisse Romande perdurent et que leur incontestable expertise continue à être reconnue.** »

- **Les attaques et les problèmes que rencontre l'école outre-Sarine** sont d'autant plus aigus que les sujets scolaires sont politisés et nos compatriotes alémaniques sont encore à pré-construire une harmonisation qui est déjà réalisée en Romandie.
 - « **Le SER intensifie sa collaboration avec l'association faitière alémanique LCH. Une position commune sera définie en septembre prochain sur le dossier des langues nationales et au sujet de l'Initiative fédérale « contre une Sexualisation de l'école .»** »

En conclusion, M. Jean-Marc Haller relève que tout ce travail ne peut s'accomplir sans un engagement conséquent de nos responsables. Il remercie chaleureusement au nom du SER le Président de la SPVal qui assure ses mandats de façon remarquable, le Comité Cantonal ainsi que tous les membres de la SPVal qui sont actifs au sein du SER.

Il annonce ensuite quelques événements qui marqueront l'année 2014-2015 :

- **Le SER et la revue L'Éducateur fêtent leurs 150 ans.** Un ouvrage retraçant son histoire et l'évolution du système scolaire de Suisse Romande est en préparation. Un siècle et demi d'une histoire pédagogique dont nous pouvons être fiers et que nous célébrerons dignement.
- **Le 27 septembre, les Assises Romandes de l'Éducation sur le thème « Education sans Avenir »** se centreront sur le passage du Secondaire I au Secondaire II et aborderont les problèmes des jeunes en difficulté qui se retrouvent dans des culs-de-sac en arrivant dans la vie active.
- **Le 26 novembre, la Journée Romande de l'Enseignement spécialisé intitulée « Enseignant ordinaire / Enseignant spécialisé - Collaboration sous tension »** abordera et interrogera l'organisation de cette école qui se veut intégrative, voir inclusive, et la collaboration entre les professionnels confrontés aux réalités quotidiennes.
- **La SRL du 17 au 21 novembre, sous le titre « Lire, dire, improviser, la vie comme si... »** La Semaine Romande de la Lecture fera une large place à la lecture théâtrale et à l'expression orale des textes.

Ce discours se termine sur les applaudissements chaleureux de l'Assemblée.

❖ **SPVal - Didier Jacquier, Président**

Rapport d'activité de la SPVal présenté comme « **Les 7 preuves de l'existence de la SPVal** »

- Mise en place d'une **Bibliothèque numérique**, plateforme d'échanges et de ressources pour la rentrée scolaire août 2014
- La « **Balade des Savoirs** », le 17 janvier 2015 à Martigny
- **Défense des conditions de travail** des membres de la SPVal (ACM – Enfants)
- **Site internet performant** offrant une tribune libre aux opinions des membres

- **Caisse maladie Concordia** : Myriam Albasini quittera ses fonctions en décembre et une personne nouvellement engagée au bureau de Sion gèrera les affaires des membres de la SPVal.
- **La SPVal fêtera son 50^e anniversaire en 2018** : Longévité = Résistance
- **Février 2015 Election d'un nouveau Président de la SPVal**

Cette première partie s'achève sur les mots « Vive la SPVal ! » accueillis, bien sûr, par des applaudissements enthousiastes de l'Assemblée.

7. Présentation des prises de position de la partie syndicale

Didier Jacquier explique brièvement pour les invités de la partie officielle l'origine, l'élaboration du Catalogue des Propositions et la réflexion menée lors de la partie syndicale. La synthèse et la rédaction définitive restant à faire, il propose de n'en relever que quelques points forts :

- **Partenariat avec le DFS et les autres Associations partenaires. Création d'un Conseil Pédagogique**, pour mieux travailler en réseau, favoriser la concertation entre les différents partenaires de l'école et élaborer des prises de positions communes.
- **Statut de l'enseignant**. Garantir les conditions-cadres équivalentes indépendamment du lieu de travail après le passage du statut communal au statut cantonal.
- **Statut du généraliste** : Renforcer le rôle du généraliste et défendre le développement global de l'enfant. Relativiser l'importance de l'apprentissage des langues qui se fait au détriment des relations humaines et des apprentissages fondamentaux.
- **Promotion de la qualité de l'école** : La SPVal reconnaît, comme l'avait suggéré le Chef du Département à Martigny, l'importance d'un travail de lobbying auprès des autorités cantonales et communales. Elle adresse une demande à M. Freysinger de le mener, de son côté, auprès de l'UDC.

Didier Jacquier conclut ce sujet en annonçant que le Catalogue sera envoyé au DFS dans les plus brefs délais.

Il poursuit la synthèse de la partie syndicale en revenant sur :

- **Le mécontentement de l'Assemblée à propos des Examens Cantonaux d'Expression Orale de 4P. (6H)** : Didier Jacquier résume brièvement les interventions et les réactions de l'Assemblée par rapport aux difficultés pratiques engendrées par la passation de cet examen. Il explique le vote indicatif effectué dans la partie syndicale sur une proposition de boycott et en livre le résultat. **L'Assemblée attend une réponse urgente**. Les examens doivent se dérouler à partir du lundi 26 mai 2014.
- **L'organisation des deux premières années de la scolarité 1H et 2H)** : La SPVal attend les réponses de M. Freysinger aux questions posées à Martigny.

8. Questions des délégués

- **Olivier Solioz, Président du district de Conthey**, intervient auprès de M. Cleusix, Chef de Service du Département. Olivier Solioz rappelle les procédures et délais établis par le DFS pour **les enseignants de plus de 58 ans** ayant perdu leur droit aux **trois heures de décharge** et souhaitant récupérer leur taux d'activité antérieur. Il soumet le problème rencontré par trois collègues de son district, comme il l'avait décrit dans la partie

syndicale. Les questions suivantes sont posées. : « A qui doivent s'adresser les collègues lésées ? », « Existe-t-il un droit de recours à cette procédure? », « Si la perte des heures était confirmée qu'en sera-t-il de la garantie par l'Etat du VS de ces heures auprès de caisse de Retraite ? ». Il relaye également le souci d'enseignantes de classes enfantines qui, suite à des diminutions d'effectifs, perdent des heures et souhaitent également savoir à qui s'adresser.

Olivier Solioz remercie d'avance le DFS de se soucier de cette question qui découle du passage au statut cantonal. Il suggère au DFS d'ajuster le Service Relations Humaines puisque 1'700 enseignants sont venus agrandir le nombre des employés d'Etat.

Réponse de M. Cleusix : La voix la plus simple et la plus directe est d'écrire directement à M. Cleusix ou à M. Beytrison.

9. Allocution de M. Oskar Freysinger, Chef du DFS

Il articule son intervention sur les points suivants :

❖ Dangers pour l'école perçus au niveau suisse :

- **Pression du monde du multimédia et du monde de l'image sur l'école :** Une société de l'écrit qui semble se dissoudre, le vocabulaire qui se restreint, l'incapacité grandissante des gens à différencier leurs propos. Il émet le souhait que soit transmise à nos élèves cette habileté rhétorique qui rend libre, qui permet d'être critique avec humour et circonspection.
- **Pression des milieux économiques qui attendent une rentabilité de l'école et font entrer une notion d'utilitarisme dans la gestion de l'école :** L'école devrait produire des unités à utiliser dans le processus économique. Vision réductrice et idiote à laquelle M. Freysinger se refuse et qu'il assure combattre, d'ailleurs, à l'intérieur même de l'UDC. C'est ainsi qu'on fabrique les burnouts de demain, les futurs exclus. C'est ainsi qu'on génère la démultiplication de la facture sociale. Il veillera personnellement à ce que cette menace ne pèse pas sur l'école valaisanne.
- **Juridisme de plus en plus étouffant :** Au moindre problème, certains parents ont immédiatement recours à des avocats et entament des procédures. (Véritable plaie du canton de VD)
- **Le nivellement par le bas au nom d'une égalité des chances mal comprise :** L'égalité des chances, c'est que chaque enfant puisse progresser selon ses capacités propres, dans la voie qui lui est la mieux adaptée. Celle-ci n'est pas la même pour tous.
- **La déconsidération du Service Public :** Le statut de l'enseignant et la qualité de l'enseignement sont liés. M. Freysinger est agacé par la « schizophrénie » de certains intervenants qui, dans un même souffle, peuvent prétendre que tout est trop coûteux lorsqu'il s'agit des enseignants et que rien ne l'est assez lorsqu'il s'agit des élèves.
- **L'éducation des enfants - un problème de civilisation :** Les élèves d'aujourd'hui formeront les citoyens du peuple souverain de demain. Si la qualité de l'éducation s'effrite, c'est toute la pyramide sociale qui est menacée. Donner une bonne éducation aux enfants est une nécessité, ne serait-ce que pour la qualité du Bien Vivre ensemble.

- ❖ **Rapports DFS et SPVal :** La situation s'est grandement pacifiée et une collaboration positive est entamée malgré les problèmes qui attendent l'école et qu'il faudra aborder ensemble.

Par rapport aux problèmes concrets, M. Freysinger recommande le contact et le dialogue avant la polémique et le déchaînement de controverses dans les médias et sur les réseaux sociaux. Les intervenants du DFS souhaitent occuper la place de partenaires, d'alliés et non d'adversaires.

Il rappelle qu'il n'est pas celui qui gère l'opérationnel. Pour les questions qui nécessitent une analyse préalable et une concertation au niveau technique, les personnes de référence sont le Chef de Service et ses collaborateurs du DFS (MM. Cleusix, Beytrison, Délitroz, Mabillard et Antille) qui se tiennent à disposition de la SPVal et de ses commissions, de l'AVECO et des autres Associations partenaires. Il assure que les requêtes seront toutes prises en compte mais il ne peut garantir que les réponses répondront toujours aux attentes. Sa porte reste ouverte.

❖ **Réponse à propos des années d'enseignement 1H et 2H :** Selon les objectifs décrits dans le PER, à la veille de l'introduction du Concordat Harnos, l'école enfantine sera intégrée dans l'école obligatoire. Il ne devrait plus y avoir, au terme du processus d'introduction, de différences de traitement entre les enseignants des huit premiers degrés de l'école obligatoire. *La problématique concernant les activités complémentaires des enseignants du Cycle I pendant la prochaine année scolaire sera réglée par le Service de l'Enseignement en respectant le principe suivant : « Seul le temps passé avec les élèves est rémunéré. Le temps de planification et de préparation des activités ne peut être pris en considération comme cela est déjà le cas pour tous les autres enseignants. » Ce principe s'applique également aux maîtres ACM. Le Service de l'Enseignement se tient à disposition pour en expliquer les conséquences pratiques.*

❖ **Les mesures d'économie** ont marqué fortement la première année du mandat de M. Freysinger et contribué à envenimer le climat du partenariat. Depuis, le calme est revenu et un groupe de travail impliquant les syndicats a été mis en place pour trouver des solutions d'économie, malgré la désapprobation du monde politique. La situation est difficile. Si le DFS, par son action, peut limiter les coupes et garantir les moyens, la base, de son côté, doit élaborer des stratégies pour expliquer aux politiques les conséquences qu'entraînent les coupes budgétaires.

Rappel : Le budget de l'Etat doit baisser de 134 millions. L'Enseignement n'y échappera pas. Le Conseil d'Etat proposera un projet gouvernemental avec des coupes mais aussi des recettes et invitera le Parlement à aborder les problèmes budgétaires dans une dynamique plus respectueuse de la Fonction Publique.

❖ **Résolutions SPVal de l'AD 2013 :** M. Freysinger évoque brièvement les points suivants :

- Le dossier d'évaluation allégé
- Les divergences entre le Haut et le Bas Valais dans le dossier des langues à propos des allègements demandés dans la formation des enseignants
- L'inquiétude de la CIIP pour le français (La Suisse orientale privilégie l'anglais - Problème de cohésion nationale)

En conclusion, M. Freysinger se dit, comme le Chef de Service de l'Enseignement, favorable à un partenariat actif et constructif avec la SPVal. Il rappelle aux enseignants que par leur activité

syndicale, ils sont aussi les garants de la qualité de l'école. Il les remercie pour leur travail qu'il qualifie de « plus beau métier du monde » et s'engage à les soutenir dans son Service.

- **Didier Jacquier** interrompt le Chef du Département. Il demande des précisions sur le principe évoqué précédemment « *Seul le temps passé avec les élèves est rémunéré.* ». Comment ce principe doit-il être compris et rendu opérationnel ?

Réponse de M. Freysinger : Cette question ne peut être résolue maintenant par lui-même en assemblée. Elle doit être adressée au Service compétent. Elle fait l'objet d'une négociation et la réponse sera donnée à l'issue de ce processus.

- **Didier Jacquier** demande si les représentants des directions et des syndicats vont être invités très rapidement par le Service de l'Enseignement afin d'obtenir des réponses claires.

Réponse de M. Freysinger : C'est exactement ainsi que doit se passer la collaboration.

Le Président de l'Assemblée met fin aux remous qui agitent la salle. Il remercie M. Freysinger pour son intervention. Il prend note que la question concernant les maîtresses de 1H et 2H sera prise en considération très rapidement par le Service.

Questions des Délégués

- **Question de Marie-José Gay (Martigny) à M. Freysinger :** « A plusieurs reprises, vous avez dénoncé dans les médias les dommages conséquents que des économies supplémentaires causeraient à l'école valaisanne. Pourquoi ne soutenez-vous pas le référendum de la FMEP ? »

Réponse de M. Freysinger : Les économies devront se faire. Si on enlève ces 35 à 40 millions ici, il faudra les trouver ailleurs. C'est une décision du Parlement que le Département est tenu de respecter. C'est pour cette raison que le dialogue doit avoir lieu. Il faut négocier et trouver des majorités dans le Gouvernement et au Parlement. Si le groupe de travail trouve de meilleures solutions, il est preneur.

- **Stéphane Théler (Sion)** revient sur l'idée de boycott de l'Examen d'Expression Orale de 4P émise lors de la partie syndicale. Il demande si une réponse peut être donnée aujourd'hui afin d'en informer les collègues de 4P.

Réponse de M. Pierre Antille, Président de la Commission des Examens : Les examens ont été préparés et testés il y a une année. Ensuite, dès septembre, l'examen en question a été annoncé aux directions d'écoles et un sondage a été entrepris par les inspecteurs pour savoir si l'organisation posait problème. Deux téléphones portant sur des questions d'organisation sont parvenues à M. Antille.

Donc M. Antille et le Chef de Service prennent acte de cette proposition de boycott. M. Antille comprend l'inquiétude face à cette nouveauté. Il reste ouvert au dialogue. Quand l'épreuve sera faite, il y aura un bilan et des options existent pour les années à venir.

Réponse de Didier Jacquier : Le CC de la SPVal se réunira et prendra une décision. Celle-ci sera communiquée aux intéressés par messagerie le lundi 26 mai 2014.

- **Tony Sabino (Sierre)** revient sur le problème du salaire des maîtresses enfantines qui interviennent en classe primaire. Il demande aussi pourquoi on maintient à grand prix la formation en langues des enseignants.

Réponse de M. Freysinger. Un mail vient d'être envoyé le jeudi 22 mai, donnant des précisions à ce sujet. « **L'enseignante infantine qui enseigne en primaire est payée comme une enseignante primaire.** »

En ce qui concerne la formation des langues, la priorité a été donnée au statut de généraliste. Les conventions intercantionales posent des exigences en ce qui concerne les niveaux de compétence.

Plus aucune question n'émanant de la salle, le Président du jour peut clore les débats. Il livre à l'Assemblée une citation de M. Freysinger : « **Le Valais mérite mieux qu'une école au rabais élaguée par des économies de bouts de chandelles** ». Le défi reste donc à relever de faire un budget qui garantisse une école extraordinaire.

10. Mot de bienvenue de la commune de St-Léonard

M. Claude-Alain Bétrisey, Président de St-Léonard, souhaite la bienvenue aux « Léonardins d'un jour » dans ce qu'il nomme la capitale du Fendant. Il transmet avec plaisir les salutations et les remerciements de tout le Conseil Communal aux enseignants, particulièrement pour tout ce qu'ils font en plus de leur travail scolaire et qui profite à la vie sociale en général. Il se réjouit de l'excellente collaboration qui règne à St-Léonard entre la Direction des écoles et le personnel enseignant.

Le rapprochement des générations a servi de fil rouge au développement de St-Léonard. En effet, l'école, la crèche et le home des aînés se trouvent réunis par la cour de récréation et un espace convivial. Des activités sont organisées pour favoriser la rencontre et le partage. Et même si le village se déploie vers le coteau au détriment du vignoble, St-Léonard a dans ses caves quelques bons crus et M.Bétrisey convie les membres de L'Assemblée à partager l'apéritif. Il précise ensuite que Le Fendant a deux qualités : il désaltère sans jamais passer la soif.

Le Président du jour remercie le Président de la SPVal, Didier Jacquier, et l'administratrice de la SPVal, Anne-Marie Mesiano, pour tout le travail qu'ils font pour l'Association.

Didier Jacquier remercie le Président de l'Assemblée pour avoir mené de « main de maître » cette noble Assemblée.

Le Président de l'AD
Frédéric Clivaz



La Secrétaire de l'AD
Cornelia Luyet

